



ACCUEIL TE VAI-ETE - CARITAS POLYNÉSIE

Avenue du Chef Vairatao – B.P. 44574 – 98713 Papeete – Tahiti
Téléphone : (689) 40 50 30 00 – Télécopie : (689) 40 50 30 04
E-mail : tevaiete.accueil@gmail.com - Facebook : Accueil Te Vai-ete – Caritas Polynésie
N° TAHITI : 028902-094 – Compte CCP n° 14168-00001-14007331301-34 - Papeete

À Papeete, le 31 janvier 2019

TE VAI-ETE

BILAN DE L'ANNEE 2018

PREAMBULE

« La dignité humaine repose sur le fait que tous les hommes sont créés à l'image de Dieu. Le respect de la personne implique le respect des droits inviolables qui découlent de la dignité même de toute personne. Tous ces droits fondamentaux sont antérieurs à la société et doivent être reconnus par elle. Le manque de respect de la dignité ou des droits d'une autre personne est contraire à l'Évangile et destructeur de la société humaine. » (Exhortation apostolique...)

« La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. » (Constitution française...)

L'ACCUEIL TE VAI-ETE ET SES MISSIONS

L'« Accueil Te Vai-ete » créé le 23 décembre 1994, a vu, au fil des années, ses missions se développer et se multiplier... tout cela organisé uniquement autour du bénévolat, sans jamais faire appel à une aide publique, hors mis le local mis à notre disposition par la mairie de Papeete grâce à sa mairesse de l'époque, feu Madame Louise Carlson.

Au départ, la mission de l'Accueil Te Vai-ete était d'offrir aux personnes en grande précarité une collation chaque matin du lundi au vendredi et la possibilité de se doucher et de laver son linge. Rapidement la collation est devenue un véritable repas. La mise en place en 1995 du Régime de Solidarité Territoriale (R.S.T.) a conduit tout naturellement l'Accueil Te Vai-ete à une nouvelle mission, l'accompagnement administratif. Tout d'abord, l'inscription au R.S.T. – devenu depuis R.S.P.F. -, puis les dossiers de Carte d'identité (C.N.I.), les dossiers retraite, Cotorep, C.A.E., aide judiciaire...

En 2016, Année de la Miséricorde, l'Accueil c'est équipé d'un nouveau moyen d'action, le « Truck de la Miséricorde » impliquant de nouveaux objectifs et de nouvelles missions. D'une part les maraudes qui consistent à aller à la rencontre des personnes en grande précarité et à la rue qui ne fréquentent pas nos structures. Et d'autre part, une mission de soutien et d'accompagnement de la Santé publique, auprès des travailleurs du sexe et des jeunes noctambules pour le dépistage Syphilis-SIDA.

Depuis 2017, nous avons entrepris une étude systématique de la présence, ainsi que de la situation sanitaire, des personnes fréquentant l'Accueil Te Vai-ete et des personnes rencontrées lors des maraudes. Ainsi, depuis le mois de mars 2017, nous relevons chaque jour le nom des personnes qui reçoivent un repas.

FONCTIONNEMENT

ACCUEIL TE VAI-ETE

2018 en chiffre

1 860 098 xfp d'alimentation
218 020 xfp d'électricité
94 846 xfp de gaz

L'« Accueil Te Vai-ete » est ouvert tous les jours du lundi au samedi de 6h30 à 8h30 environ, à l'exception du 1^{er} janvier et du 25 décembre. Un repas complet y est offert complété par des encas pour la journée. Une douche et des toilettes sont à disposition, ainsi que deux machines à laver et un séchoir.

Prêtre responsable :

Père Christophe BARLIER – Presbytère de la Cathédrale – B.P. 44273 – 98713 Papeete – Tahiti
Téléphone : (689) 40 50 30 00 - Télécopie : (689) 40 50 30 04 - Courriel : metuakiritofe@mail.pf

TRUCK DE LA MISERICORDE

2018 en chiffre 223 020 xfp d'assurance 69 943 xfp d'essence 4 541 kilomètres

Les maraudes du « *Truck de la Miséricorde* » ont lieu tous les mardis soir et deux jeudis par mois. Elles vont de la digue de Fare-Ute au rond-point de la Poste d'Arue jusqu'à l'aéroport de Faa'a pour terminer en centre-ville s'il reste des plats à distribuer. L'objectif étant essentiellement de rencontrer les personnes à la rue qui ne fréquentent pas nos structures fixes. La maraude commence à 17h par la confection des repas pour un départ vers 18h45 et un retour vers 21h15. D'autres maraudes sont organisées occasionnellement les mercredis soir avec des groupes de personnes sensible à la cause.

ACCUEIL AU PRESBYTERE DE LA CATHEDRALE

Au presbytère de la Cathédrale, un accueil est assuré aux personnes en grande précarité et à la rue ou non, pour des sollicitations vestimentaires, alimentaires et administratives. Le secrétariat, assuré par des bénévoles, est ouvert de 8h30 à 16h30 du lundi au vendredi. Les aides alimentaires se font en coordination avec le Service social de la mairie de Papeete.

HEBERGEMENT DE NUIT A LA CATHEDRALE

Depuis 2016, la cathédrale est ouverte toutes les nuits pour permettre aux personnes à la rue d'y dormir. Les toilettes de la paroisse sont à leur disposition ainsi qu'une douche de plage dans la cour du presbytère de 18h à 5h.

DEPISTAGE IST

Les soirées, ou plutôt nuits, de dépistage ont lieu tous les vendredis de 20h à 2h du matin. Elles se font sous la direction du C.C.S.M.I.T. (Service de la Santé) et ont pour objectif d'aller à la rencontre des personnes particulièrement exposées au risque des I.S.T, notamment de la Syphilis et du SIDA. Occasionnellement ou à la demande des soirées dépistage ont lieu d'autres soirs, notamment le samedi.

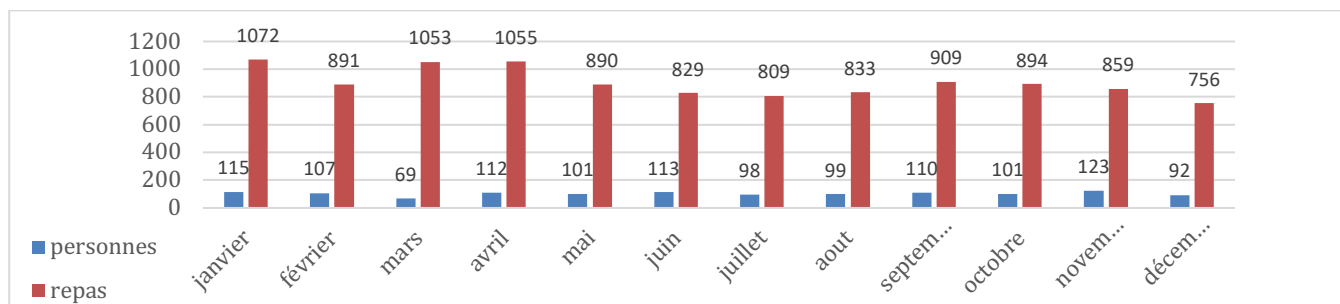
LES REPAS EN CHIFFRE

2018 en chiffre 17 037 repas distribués 675 personnes rencontrées 302 jours ouverts 79 maraudes
--

En 2018, l'Accueil Te Vai-ete a offert un total de 17 037 repas : 10 850 à l'Accueil Te Vai-ete et 6 187 lors des maraudes. Durant cette même période, nous avons acheté ou reçu pour 1 860 098 xfp de nourriture¹. Il faut rajouter à cela ce que nous recevons régulièrement des importateurs et des donateurs particuliers.

ACCUEIL TE VAI-ETE

Pour l'ensemble de l'année 2018, nous avons reçu 336 personnes différentes à l'Accueil et distribué 10 850 repas pour 302 jours ouverts²... soit une moyenne de 36 personnes par jour. Voici la répartition des présences et des repas par mois :



¹ Ce chiffre ne comptabilise pas les dons en nature reçus soit de particuliers soit d'importateurs.

² En 2017 nous avons reçu 307 personnes différentes à l'Accueil et distribué 10 649 repas pour 311 jours ouverts.

⚠ Attention aux chiffres ! Sur les 336 personnes, 152 sont aussi rencontrées lors des maraudes du mardi et du jeudi... par conséquent ne mangent pas à l'Accueil les jours des maraudes. D'autre part, sur ces 336 personnes seulement 5 sont venus plus de 200 fois, 29 plus de 100 fois, 32 plus de 50 fois et 260 moins de 10 fois... Nous pouvons donc parler d'une centaine de personnes qui fréquentent régulièrement l'Accueil Te Vai-ete.

MARAUDES DU TRUCK DE LA MISERICORDE

En 2018 le Truck de la Miséricorde a effectué 79 maraudes pour un total de 6 187 repas distribués soit une moyenne de 78 repas par maraude³. Ce sont 491 personnes différentes qui ont été rencontrées soit une moyenne de 12 repas dans l'année par personne. Un quart des personnes rencontrées le sont à l'extérieur de la ville de Papeete.

Les repas distribués consistent en un plat chaud, une boisson chaude (chocolat, café au lait, café) et différentes friandises ou biscuits. Notons ici, que dans un souci écologique, les plats sont en fibre de canne à sucre, les fourchettes en bois, les verres en carton, le tout dans des sacs en papier.

⚠ Ici aussi, attention aux chiffres ! Sur les 491 personnes rencontrées, 320 l'ont été moins de 10 fois dans l'année... Nous pouvons donc parler de 150 personnes rencontrées régulièrement et à qui nous avons distribué des repas dans l'année... Combiné à la centaine de l'Accueil Te Vai-ete, moins les doublons entre les deux missions, il faut compter que nous avons rencontré de façon régulière environ 200 personnes en grande précarité et à la rue. À cela il faut ajouter ceux que nous accompagnons médicalement ou administrativement qui sont à la rue mais qui ne sollicitent pas de repas... d'où le chiffre que nous avançons de 250 à 300 personnes en grande précarité et à la rue.

ANNEXE : LES COLIS ALIMENTAIRES

En juillet 2018, les étudiants ESC du Lycée La Mennais ont mis en place une « armoire solidaire ». Si celle-ci ne fonctionne pas encore véritablement comme telle - c'est-à-dire chacun y dépose ce qu'il peut et y prend ce qu'il a besoin – elle n'en est pas moins très « active ».

Actuellement cette armoire solidaire permet de venir en aide aux familles toujours plus nombreuses, qui bien qu'ayant un toit, sont en grande précarité. Nous avons établi une coordination et collaboration avec le service social de la mairie de Papeete pour être au plus près de la mission qui nous a été confiée par ces étudiants.

Le principe est simple : toutes familles en difficultés, de Papeete ou d'ailleurs peut prétendre à une aide alimentaire. Si elle vient directement au presbytère, elle est d'abord envoyée auprès du Service social de la commune de Papeete pour un entretien et une évaluation des besoins. Le Service social nous envoie alors un courriel avec les éléments nécessaires et un « panier solidaire » est préparé pour le jour même ou le lendemain. Même processus pour les familles qui se présentent directement au Service social de la commune.

En 7 mois, ce sont 62 « paniers solidaires » qui ont été distribués à des familles du « Grand Papeete »... ce qui correspond à 107 adultes et 72 enfants. On note une augmentation sensible des sollicitations qui se confirme en ce mois de janvier 2019.

PROFIL DES PERSONNES EN GRANDE PRECARITE QUE NOUS AVONS RENCONTREES

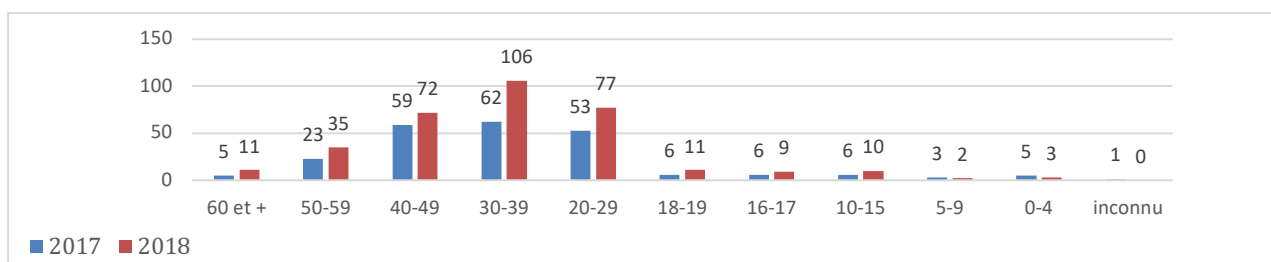
ACCUEIL TE VAI-ETE

Répartition par sexe des accueillis

- Pour les 336 personnes rencontrées la répartition par sexe est la suivante :
 - 104 femmes... dont 14 mineures... 2 devenues majeures au cours de l'année ;
 - 232 hommes... dont 15 mineurs...3 devenus majeurs au cours de l'année ;

Ce qui nous fait un rapport de 31% de femmes pour 69% d'hommes... dont 8,5% de mineurs.

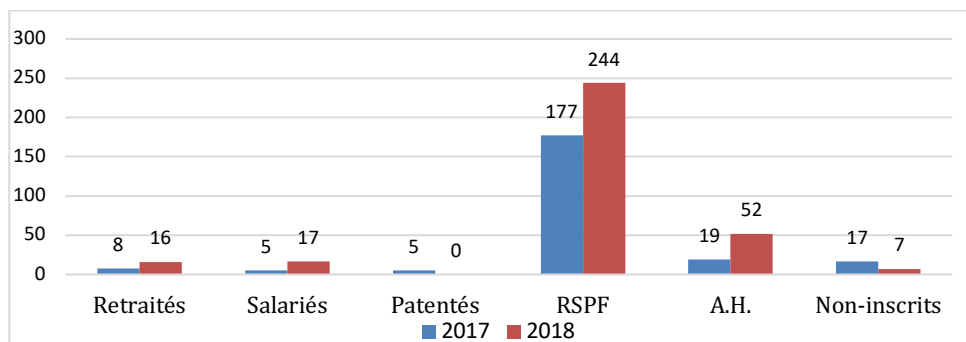
Moyenne d'âge des accueillis



³ Depuis le début de l'année 2019, nous avons passé le nombre de repas des maraudes du mardi à 96.

Notons ici que la majorité des accueillis ont entre 30 et 50 ans puisqu'il représentent 53 % de l'ensemble alors que les majeurs de moins de 30 ans représentent 26% de l'ensemble.

Statut administratif et social des accueillis



- Pour les 336 personnes rencontrées le statut C.P.S. varie :
 - Retraités : 16 sont couvert par le régime de retraite
 - 6 retraités salariés dont 1 femmes ;
 - 2 dossiers de retraite ou complément en cours de constitution dont 1 femme ;
 - 2 retraités pour inaptitude (ASPA) dont 1 femme ;
 - 7 bénéficient du statut de retraite par le conjoint ;
 - Salariés : 17 personnes relèvent du régime salarié (5 en 2017)
 - 6 salariés dont un vient de perdre son emploi ;
 - 1 salarié marin pêcheur ;
 - 7 salariés par le conjoint ;
 - 3 mineurs couvert par un parent salarié ;
 - Patentés : 0
 - Régime de solidarité : 244
 - Adultes handicapés : 52
 - 41 adultes handicapés – Cotorep – entre 70 000 xfp et 80 000 xfp ;
 - 10 travailleurs handicapés sans allocation ;
 - 1 adulte handicapé est décédé dans le courant de l'année ;
 - 2 potentiels adultes handicapés – dossier en cours ;
 - Non-inscrits : 7
 - 4 personnes sont en détentions ;
 - 3 personnes ont quitté le territoire ;

Les chiffres ci-dessus restent aléatoires...plusieurs raisons à cela. Le renouvellement au R.S.P.F. se faisant entre moins un mois et plus trois de la date de naissance, les situations varient en fonction de la rencontre ou de la personne à ces dates. D'autre part, le statut peut changer en fonction d'une embauche, d'une incarcération...

La constitution des dossiers peut prendre un peu de temps : après avoir pris note de leur nom, prénoms et date de naissance, il faut vérifier auprès des services de la C.P.S. leur situation, puis préparer les dossiers, réunir les pièces nécessaires à leur constitution et enfin les retrouver pour la signature du dossier... ce qui peut prendre quelques semaines.

Il serait bon d'avoir officiellement une personne référente à la C.P.S. pour éviter les aléas du bon vouloir de certain « chef » !!! Nous en reparlerons plus bas dans nos préconisations.

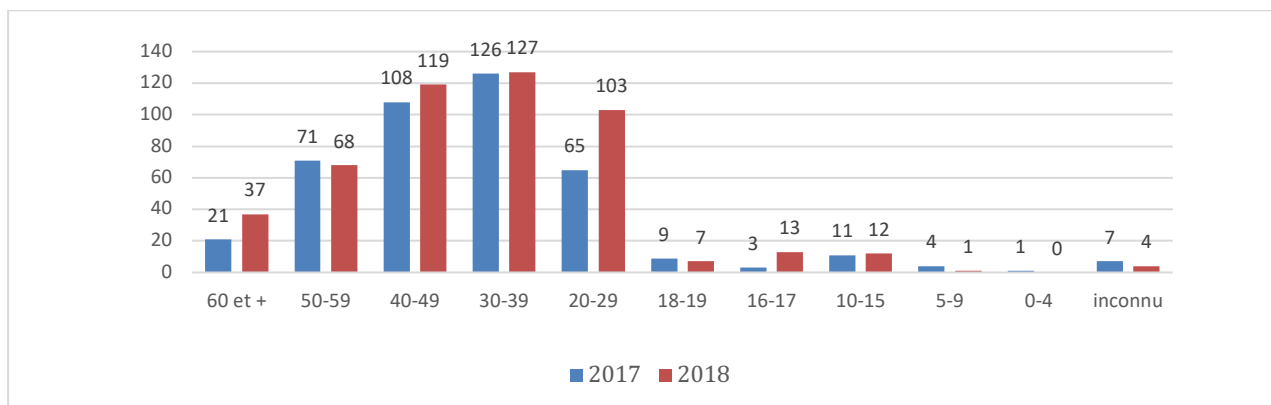
TRUCK DE LA MISERICORDE

Répartition par sexe des accueillis

- Pour les 491 personnes rencontrées la répartition par sexe est la suivante :
 - 86 femmes... dont 11 mineures... 4 devenues majeures au cours de l'année ;
 - 405 hommes... dont 15 mineurs... 5 devenus majeurs au cours de l'année ;

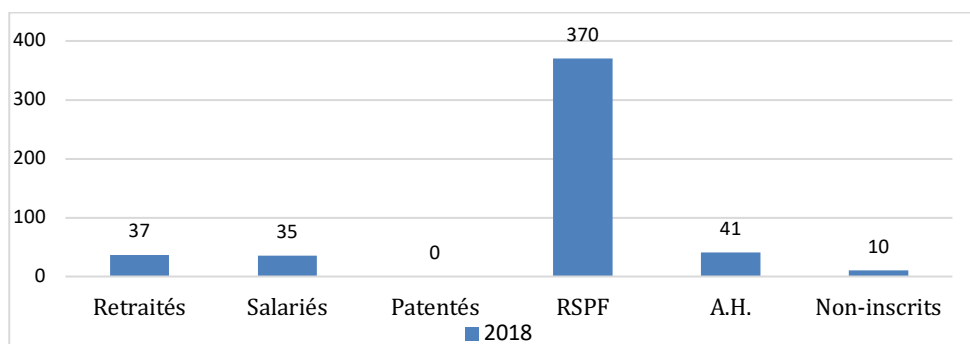
Ce qui nous fait un rapport de 17,5% de femmes pour 82,5% d'hommes... et 5% de mineurs.

Moyenne d'âge des accueillis



Notons ici que la majorité des accueillis ont entre 30 et 50 ans puisqu'il représentent 50 % de l'ensemble alors que les majeurs de moins de 30 ans représentent 22% de l'ensemble.

Statut administratif et social des accueillis



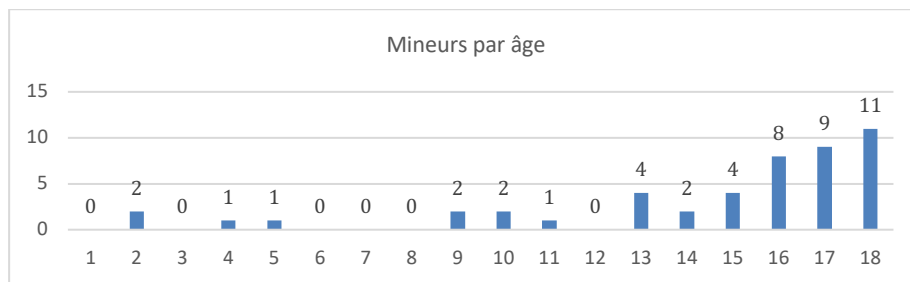
- Pour les 491 personnes rencontrées le statut C.P.S. varie :
 - Retraités : 37 sont couvert par le régime de retraite
 - 18 retraités salariés dont 1 femmes ;
 - 1 dossier de retraite ou complément en cours de constitution ;
 - 11 retraités pour inaptitude (ASPA) dont 1 femme ;
 - 7 bénéficiant du statut de retraite par le conjoint ;
 - Salariés : 35 personnes relèvent du régime salarié (5 en 2017)
 - 18 salariés dont un vient de perdre son emploi ;
 - 9 salariés marins pêcheur ;
 - 3 salariés par le conjoint ;
 - 5 mineurs couverts par un parent salarié ;
 - Patentés : 0
 - Régime de solidarité : 370
 - Adultes handicapés : 41
 - 37 adultes handicapés – Cotorep – entre 70 000 xfp et 80 000 xfp ;
 - 3 travailleurs handicapés sans allocation ;
 - 1 adulte handicapé est décédé dans le courant de l'année ;
 - 2 potentiels adultes handicapés – dossier en cours ;
 - Non-inscrits : 10
 - 4 personnes sont en détentions ;
 - 2 personnes ont quitté le territoire ;
 - 4 personnes sont non-identifiées ;

Les chiffres ci-dessus, comme précédemment pour l'Accueil Te Vai-ete restent aléatoires...plusieurs raisons à cela. Le renouvellement au R.S.P.F. se faisant entre moins un mois et plus trois de la date de naissance, les situations varient en fonction de la rencontre ou de la personne à ces dates. D'autre part, le statut peut changer en fonction d'une embauche, d'une incarcération...

UN PROFIL PARTICULIER : LES MINEURS

En un an, nous avons recensé 47 mineurs :

- Moyenne d'âge... 12 ont moins de 16 ans auquel il faudrait rajouter 2 bébés non répertoriés parce que présent très occasionnellement ;
 - 21 ont plus de 16 ans
 - 12 sont devenus majeurs dans le courant de l'année ;
 - 3 sont en couple avec des jeunes adultes ;
 - 1 se prostitue régulièrement ;
 - 19 ont entre 10 ans et 16 ans ;
 - 1 a rejoint un lycée professionnel dans les îles ;
 - 3 ont entre 10 ans et 4 ans ;
 - 4 ont moins de 4 ans... et sont occasionnellement avec leurs parents à la rue... autrement sont en famille ;



- 2 sont non-identifiés... ils ne nous ont pas donné leur véritable identité ;
- 2 ne sont venus que quelque fois à l'Accueil... avec leurs parents ;
- 4 sont des « habitués »... ont fréquenté respectivement entre 30 et 75 jours l'Accueil ;
- Les autres sont venus moins de 10 fois à l'Accueil.

Pour l'essentiels, les mineurs à la rue, le sont de façon épisodique. Ceux qui ont moins de 16 ans sont majoritairement avec leur parent ou l'un des deux... Quelques-uns sont en fugue, notamment durant les périodes de vacances scolaires. La question est plus délicate pour les mineurs entre 16 et 18 ans. Un certain nombre d'entre eux se retrouvent à la rue parce qu'ils suivent leur « conjoint » ! D'autres font souvent l'expérience de la prostitution occasionnelle qui peut aboutir chez quelques-uns à s'inscrire dans la durée. C'est le cas d'un certain nombre des jeunes majeurs que nous rencontrons lors de nos soirées dépistage.

SANTE

La santé pour les personnes en grande précarité et à la rue est un aspect des obstacles de l'insertion ou de la réinsertion dans la vie de la société. Vivre dans la rue, même sous le soleil, reste une épreuve très dure qui marque les corps et le psychisme de ceux qui y vivent. En 24 ans, l'Accueil Te Vai-ete a dû constituer un réseau sanitaire pour permettre aux personnes à la rue de se maintenir en santé. La prise en charge de la santé des personnes en grande précarité et à la rue est un élément fondamental, dans la perspective de la réinsertion. Nous voulons aborder dans ce chapitre plusieurs éléments ayant trait à la santé.

STATUT C.P.S. DES ACCUEILLIS

2018 en chiffre
126 constitutions R.S.P.F.
174 renouvellements R.S.P.F.
4 dossiers retraite
6 dossiers Cotorep

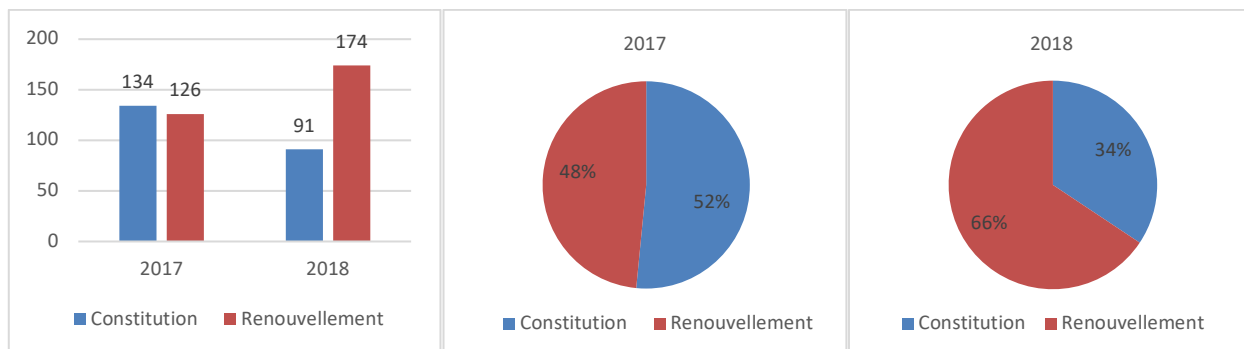
La première étape de la prise en charge est la couverture sociale des personnes à la rue. Depuis 1995, date de la mise en place du R.S.T. (Régime de Solidarité Territoriale), devenu depuis le R.S.P.F. (Régime de Solidarité de la Polynésie Française), la prise en charge est, disons-le, aisée. Rappelons qu'auparavant, tout citoyen en grande précarité, à la rue ou pas, devait obtenir un certificat d'indigence auprès de sa mairie.

Depuis la mise en place du Régime de Solidarité, toute personne peut prétendre à une couverture sociale et à une prise en charge de ses soins. Les débuts ne furent pas faciles, aussi bien avec l'administration qu'avec la municipalité. Les pierres d'achoppement furent essentiellement la pièce d'identité absente chez la plupart des personnes à la rue et le certificat de résidence ! Ce fut grâce la détermination de feu M^r Jean-Claude RAU que nous réussîmes à établir la couverture sociale de ces personnes avec la reconnaissance de l'attestation fournie par l'Accueil et une dérogation des

Affaires sociales nous permettant de substituer la C.N.I par un acte de naissance dans l'attente de l'établissement de cette dernière. Vingt ans après, si nous nous heurtons encore quelquefois à des blocages, nous pouvons dire que le système fonctionne.

Première observation aujourd'hui, près du tiers des personnes arrivant à la rue ne sont pas couvertes par un régime de santé, soit parce qu'ils viennent de perdre leur emploi dans l'année qui précède, soit qu'ils n'y ont jamais été inscrit ou alors il y a longtemps.

En 2018, l'Accueil Te Vai-ete a établi 265 dossiers (91 constitutions et 174 renouvellements), soit sensiblement le même nombre qu'en 2017 (260). La différence entre 2017 et 2018 est surtout entre renouvellement et constitution. En fait 2017 a dû absorber les couacs et incongruités de la réforme du R.S.P.F. établi hâtivement en 2016.



PRISE EN CHARGE DES SOINS

2018 en chiffre

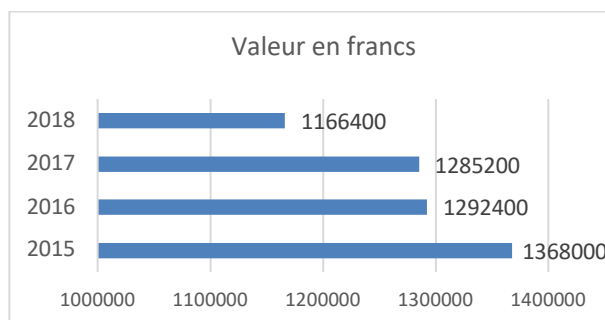
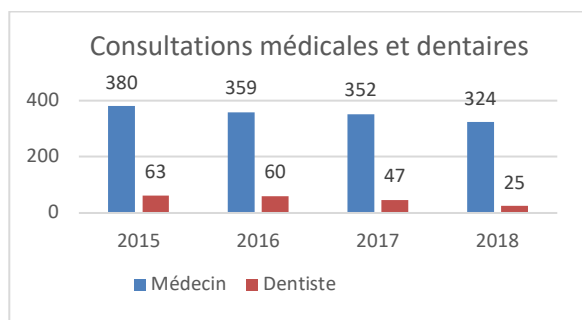
324 consultations médicales (soit un don de 1 066 400 xfp)
 25 consultations dentaires
 3 consultations ophtalmologiques

473 602 xfp de dépenses
 5 604 kgs de canettes aluminium (soit 280 200 xfp)

La prise en charge des soins primaires peut, en principe, être prise en charge soit par les dispensaires, soit par les urgences du C.H.T de Pirae. Mais l'un comme l'autre sont très éloignés du centre-ville où se concentre l'essentiel de la population des personnes en grande précarité et à la rue.

Suite à la fermeture du dispensaire de Vaininiore, le D^r Jacques RAYNAL, ancien médecin du dispensaire et « *membre fondateur* » de l'Accueil Te Vai-ete c'est offert pour prendre en charge gratuitement ces personnes à la rue à son cabinet de la Clinique Cardella. Rapidement, ses associés ont suivi le pas au point qu'aujourd'hui encore cette prise en charge continue bien que D^r Jacques RAYNAL n'y soit plus. En 2018, ce sont 324 consultations gratuites qui ont été prise en charge par le cabinet privé de Cardella.

Aux soins primaires s'ajoutent les soins dentaires. Là, il n'y a pas de dispensaire et les rendez-vous à l'hôpital se compte, non pas en jours ou semaines mais en mois. Là encore, nous avons dû nous tourner vers le « *privé* » pour les personnes à la rue. Un cabinet dentaire, dont nous nous devons de taire le nom, en raison de la déontologie hypocrite de la profession, qui assimile cette aide à de la « *publicité* » !!! Ce cabinet prend en charge les personnes à la rue et orientée par nous en prenant à sa charge le tiers payant⁴. En 2018, ce sont 25 patients qui ont été pris en charge par ce cabinet dentaire. Nous ne sommes malheureusement pas en mesure de vous donner une estimation de la valeur de ces prestations.

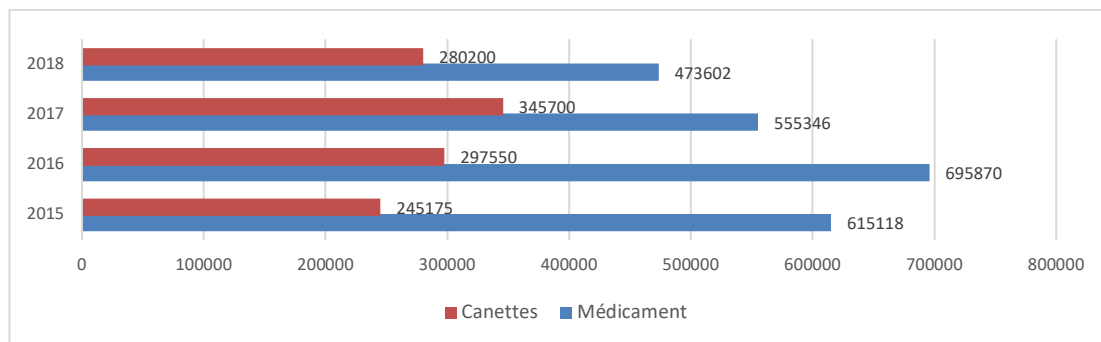


⁴ Le Tiers payant correspond au 30% non couvert par la C.P.S. et à la charge du patient.

Fin 2018, c'est un ophtalmologiste privé qui nous a proposé ses services dans les mêmes conditions que pour les dentistes. 3 patients ont été pris en charge dont un pour une opération de la cataracte. Parallèlement un opticien prend à sa charge les lunettes et verres.

S'ajoute à cela, et toujours dans les mêmes conditions la prise en charge gracieuse des analyses sanguines par le Laboratoire d'analyse A.M.J.

Reste à la charge de l'Accueil Te Vai-ete, les médicaments. Le coût a considérablement diminué grâce à la solidarité. Beaucoup de personne nous dépose les médicaments non consommés, ce qui nous permet d'arriver à la Pharmacie avec une partie de la prescription. Actuellement près de la moitié du coût des médicaments est couvert par la collecte des canettes en aluminium.



DEPISTAGE IST AVEC LE TRUCK DE LA MISERICORDE

2018 en chiffre

1 305 dépistages
 5 intervenants de santé publique
 3 bénévoles santé privé
 2 bénévoles hors santé
 43 sorties
 8 actions Hélios
 3 actions en Communes

En février 2019, cela fera trois ans que le Truck de la Miséricorde participe activement aux missions hors-les-murs du C.C.S.M.I.T. pour le « dépistage-minute » de la Syphilis et du SIDA.

Cette participation est de deux ordres : matériel avec la mise à disposition du Truck de la Miséricorde (essence, assurance...) et la participation de personnel médical bénévole hors Santé publique.

Les missions se déroulent pour l'essentiel le vendredi soir de 20h à 2h du matin. Le premier vendredi du mois c'est tout autour de l'île, les autres vendredis, essentiellement dans le grand Papeete (Paea-Mahina). Si au départ la population cible était essentiellement les « travailleurs du sexe », elle s'est élargie aujourd'hui à la population noctambule, essentiellement les jeunes.

Tous les mois environ, des opérations de sensibilisation remplacent les tournées... un certain nombre ont été faite en partenariat avec l'Hélios sur la place de la Cathédrale. Trois autres ont été organisées en partenariat avec les municipalités : Papara, Mahina et Faaa.

Pour l'année 2018, ce ne sont pas moins de 1 305 dépistages qui ont été effectués, contre 422 en 2017.

Les dépistages sont anonymes et gratuits. En cas de positivité à la syphilis, l'équipe comprenant toujours un médecin, propose un soin immédiat et une prise de sang pour établir un bilan plus précis dans l'éventualité d'un complément de soins.

En trois ans, avec les « travailleurs du sexe », bien souvent aussi des personnes en grande précarité, parfois à la rue, un véritable lien de confiance a pu s'établir. Ce lien va bien au-delà du dépistage... il permet pour beaucoup une réinsertion dans la société au travers de l'inscription au R.S.P.F., de l'établissement de la C.N.I. et parfois de la recherche d'emploi.

Une mission appelée à se développer même si les rapports avec la Santé publique sont souvent conflictuels. Une incompréhension profonde de la mission mixte (santé-publique / bénévolat) et aussi lié à des affaires d'égo interne à l'administration de santé publique sont autant d'obstacle à la pérennisation de la mission.

UNE SITUATION PARTICULIERE : LES ADULTES HANDICAPES

Durant l'année 2018, nous nous sommes attelés à mettre en place une petite équipe pour l'accompagnement des personnes handicapées. Il est a noté que les adultes handicapés que nous rencontrons sont pour l'essentiel des personnes qui ont des troubles psychiques. Nous avons au moins quatre personnes qui sont atteintes de schizophrénie. Quelques autres sont atteintes d'épilepsie. Dans tous les cas, le plus difficile est d'assurer le suivi médical.

L'accompagnement est de deux ordres : administratif et médical.

D'un point de vue administratif et juridique, il s'agit essentiellement d'accompagner ces personnes pour l'établissement de dossier de demande de Cotorep, soit pour une demande d'allocation, soit pour une demande de reconnaissance de statut de travailleur handicapé.

D'un point de vue médical, il s'agit de suivre ces personnes... notamment celle qui sont en rupture de traitement ou de suivi. Depuis fin 2018, un infirmier du C.C.S.M.I.T. s'est vu attribué la mission de suivi des personnes en grande précarité et à la rue pour un travail de proximité. Un psychiatre de l'hôpital du Taaone s'est engagé à une matinée tous les 15 jours sur le terrain, soit des rencontres dans la rue soit des rencontres au presbytère de la Cathédrale. Désormais, un psychiatre privé s'offre lui aussi à des rencontres toutes les deux semaines. La municipalité de Papeete nous a déjà sollicité... et cette collaboration devrait grandir durant l'année 2019.

Une question urgente se pose... le fonctionnement des tutelles, aussi bien relevant de Tutelger que de tuteur hors Tutelger. Il n'est pas exagéré de dire que dans plusieurs cas, la tutelle n'est que sur le papier... le tuteur perçoit l'indemnité pour un travail qui n'est pas accompli. Et l'on ne parle pas ici des tuteur qui sont membres de la famille et qui sans scrupule utilise l'indemnité en laissant le bénéficiaire dans la rue !

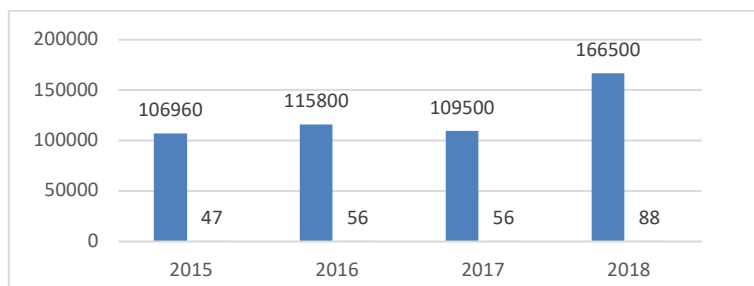
LA RECONNAISSANCE OU L'EXISTENCE ADMINISTRATIVE !

Outre la dimension matériel : manger, se laver, s'habiller et la dimension médicale avec tout ce que cela comporte : C.P.S., coût des consultations et des médicaments, un autre élément est essentiel dans la perspective d'une insertion ou réinsertion dans la société : les facteurs administratifs : C.N.I., acte de naissance, aide-juridictionnelle, adresse postale, compte bancaire,... et enfin recherche d'emploi. L'un ou l'autre de ces éléments manquent... et c'est l'ensemble du processus d'insertion ou de réinsertion qui est bloqué !

Grâce toujours à de nombreux bénévoles et des partenariats avec les institutions administratives, l'Accueil Te Vai-ete peut offrir son aide aux personnes en grande précarité et à la rue sur le plan administratif.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

Le premier obstacle à toute démarche administrative est l'absence de C.N.I. Situation récurrente chez les personnes vivant à la rue, exposées aux aléas du quotidien de la rue : vol, intempérie... En 2018, l'Accueil Te Vai-ete a contribué à l'établissement de 88 C.N.I. pour un montant de 166 500 xfp (photos à 900 xfp et timbres à 1 500 xfp).



Plusieurs obstacles se présentent aux personnes à la rue lorsqu'elles veulent établir une nouvelle C.N.I. : acte de naissance, l'attestation de résidence, les photos et le timbre fiscal.

Grâce à la médiation de Haut-commissariat, il y a deux ans, l'Accueil Te Vai-ete est désormais un interlocuteur reconnu de la plupart des communes de Polynésie française. Si depuis de nombreuses années, l'obtention des actes de naissance à titre gracieux se font avec la commune de Papeete, il n'en allait pas de même pour les autres communes. Aujourd'hui la grande majorité des communes font parvenir aux intéressés leur acte de naissance par courrier à la boîte postale de l'Accueil sur simple demande par courriel.

Depuis 2000, les services de l'État reconnaissent l'attestation de l'Accueil Te Vai-ete comme attestation de résidence. Les dossiers des C.N.I. sont déposés directement par l'intéressé au Haut-Commissariat plutôt qu'avec le service de la commune qui peut parfois être conflictuel avec l'intéressé. Nous avons une référente au service des C.N.I qui assure la coordination avec l'ensemble du personnel.

Malheureusement, depuis le 1^{er} janvier 2019, les dossiers de C.N.I. ne peuvent plus être déposés au Haut-commissariat mais directement dans la commune de résidence... autrement dit pour des personnes à la rue ... à Papeete ? Contrairement à d'autres communes, la charge des C.N.I. à Papeete est confiée à la police municipale et non à l'état-civil. Ceci risque d'entraîner des situations quelque peu délicates lorsque les personnes à la rue sont en délicatesse avec la Police ! Nous avons obtenu une dérogation jusqu'au 31 mars... après ?

Le timbre fiscal relevant d'une décision du Pays, peut-être qu'à l'avenir, les personnes en grande précarité pourront être exonérées de ce timbre !!!

Nous ne pouvons que déplorer le fait que seul l'Accueil Te Vai-ete prenne actuellement en charge les frais inhérents à l'établissement de la C.N.I. Quid des associations subventionnées œuvrant auprès des mêmes populations ? néant !

ADRESSE POSTALE

Parmi les difficultés rencontrées par les personnes en grande précarité et à la rue, c'est la réception de leur courrier. L'Accueil Te Vai-ete ayant une boîte postale... une démarche a été faite auprès de l'O.P.T. pour que cette boîte puisse recevoir le courrier de toutes personnes à la rue. Ceci fonctionne depuis plusieurs années sans problème... et sans frais supplémentaire.

Ici aussi, nous ne pouvons que déplorer que seul l'Accueil Te Vai-ete offre ce service aux personnes à la rue... au point que l'O.P.T. dépose systématiquement dans la boîte postale de l'Accueil les courriers adressés aux personnes à la rue ayant donné comme adresse « C.H.U. » ou « Centre de jour » ! Là encore, quid des associations subventionnées œuvrant auprès des mêmes populations ? néant !

COMPTES BANCAIRES

Depuis le 20 février 2018, une convention avec l'O.P.T. a été signée avec l'Accueil Te Vai-ete. C'est à l'initiative de l'O.P.T. qu'en juin 2017, nous avons réfléchi à la mise en place d'un « *Compte solidarité* ». Désormais les personnes en grande précarité peuvent avoir accès à un compte postal, exempt d'un dépôt initial et des frais mensuel de gestion. Ce compte est basique : pas de carte de retrait, pas de carnet de chèque, par de possibilité de prélèvement automatique...

Cet acquis est important pour l'intégration des personnes en grande précarité. Un compte bancaire est nécessaire pour la plupart des démarches quotidiennes : Inscription au R.S.P.F. ; Dépôt d'un dossier C.A.E. ; ...

Une classe de l'École de Commerce a inscrit à son programme de « *démarcher* » les banques de la place pour envisager la mise en place un compte solidarité chez elles aussi. Malheureusement leur démarche est restée lettre morte !

À ce jour, ce sont 45 personnes en grande précarité et à la rue qui bénéficie de ce « *Compte solidarité* ».

Cette convention est ouverte à toutes les associations prenant en charge des personnes en grande précarité. À ce jour, seule l'Association catholique « *Emauta – pour redonner l'espoir* » en a fait la demande.

SERVICE JURIDIQUE

Depuis juin 2017, une juriste bénévole assure une présence hebdomadaire au presbytère de la cathédrale. L'objectif est l'accompagnement des personnes en grande précarité et à la rue pour différentes démarches administratives, notamment dans la constitution des dossiers pour :

- Aide juridictionnelle ;
- Acte de notoriété ;
- Dossier Cotorep ;
- Divorce civil ;

Une permanence est assurée tous les lundis matin de 11h à 12h au presbytère de la Cathédrale ou sur rendez-vous à d'autres moments de la semaine.

Les aides-juridictionnelles prennent une place de plus en plus importante. Elles permettent aux personnes en grande précarité et à la rue une accessibilité à leurs droits comme tout citoyen. Nous constatons aujourd'hui une attitude nouvelle de la part de ces personnes... elles ont moins peur d'affronter la justice... se présentent davantage aux convocations et par conséquent ont des peines appropriées au fait et non plus liées à leur absence aux audiences.

En 2018, plus d'une dizaine de dossiers ont pu être mis en place grâce à ce service juridique bénévole.

INSERTION ET REINSERTION PAR L'EMPLOI

Il y a 24 ans, l'Accueil Te Vai-ete n'avait pas prévu dans sa mission première de s'occuper aussi de l'insertion ou la réinsertion par le travail. Son objectif initial, qui reste central, étant : « *Manger, se laver, avoir une tenue propre...* » pour envisager une réinsertion sereine...

Mais de fils en aiguilles, la mission s'est élargie... englobant aussi une aide à l'insertion ou la réinsertion professionnelle d'abord indirecte puis désormais plus active... en partenariat.

DES ATELIERS POUR UNE REMISE AU TRAVAIL

Plusieurs expériences ont été mise en œuvre durant l'année 2018 grâce à l'investissement de bénévoles.

Le premier atelier fut celui des confitures. Commencé en fin 2017, il a fonctionné durant toute l'année 2018. Ce sont 1894 pots de confitures fabriqués pour 1758 vendu... 728 537 xfp ont ainsi pu être versés aux confiturier(e)s.

Parallèlement, en vue de la 2^{ème} Journée mondiale des Pauvres, des ateliers de coutures, pâtisseries et customisation de boîtes recyclées ont été mis en place pour une période de deux mois. Le fruit des ventes au cours de la « *kermesse solidaire* » s'est élevé à 208 770 xfp reversé aux créateurs.

Expériences qui vont se poursuivre en 2019 et se développer si le nouvel « *Accueil Te Vai-ete* » voit le jour !

REINSERTION PAR L'EMPLOI – PARTENARIAT AVEC LE S.E.F.I.

D'autres perspectives s'ouvrent aujourd'hui pour l'insertion ou la réinsertion professionnelle des personnes en grande précarité et à la rue.

L'un des partenaires privilégié et incontournable est sans aucun doute le SEFI, notamment avec les stages de formation proposés et les C.A.E. (Convention d'Aide à l'Emploi) ouvert aussi aux personnes en grande précarité et à la rue en tant que demandeur d'emploi : En 2018, plus de 50 personnes à la rue ont bénéficié de C.A.E. Les C.A.E. sont une occasion en or pour cette population d'accéder à une expérience en entreprise, à une reprise de confiance en eux et aussi pour changer le regard des employeurs.

Tout au long de l'année 2018, l'Accueil Te Vai-ete a pu compter dans son équipe de bénévole d'un agent du S.E.F.I qui vient une fois par semaine, en dehors de ses heures de travail, participer à la vie de l'Accueil : préparation des repas, service à table... Parallèlement, il rencontre chacun des accueillis pour faire avec eux un bilan de leur situation professionnelle, des orientations possible... Cette présence et cette écoute sont un vrai « *dynamiseur* »... Une simple présence... ils se sentent exister et espèrent à nouveau... sans qu'aucune promesse ne leur ait été faite, bien au contraire. Notre bénévole leur rappelle sans cesse : « *Pas de mystère, il faut vous bouger, chercher un employeur... après on pourra vous accompagner dans les démarches...* » Les résultats sont là ! Beaucoup d'entre eux se bougent !

Le travail de l'Accueil Te Vai-ete est alors de les accompagner et orienter dans les démarches administratives... et d'être-là sans cesse pour les encourager, les secouer un peu parfois...

Un véritable partenariat... Chacun faisant ce qui est de sa compétence... Il ne nous appartient pas de faire de la formation, des organismes sont là pour cela et le SEFI assure l'orientation des personnes vers ces organisme... Le rôle de l'Accueil Te Vai-ete est d'être un « *facilitateur* » !

Malheureusement certaines structures d'accueil n'ont pas encore compris cela ! Le Pays semble vouloir s'engager dans un projet budgetivore de C.H.R.S. Il serait bon que soit fait un état des lieux des possibilités existante et qui peuvent être aménagées en fonction de ce public particulier. Le S.E.F.I. est déjà très engagé et actif. L'an dernier, un C.A.E. formation a été mis en place. Sur 12 personnes, 6 sont parvenus au terme... 1 a obtenu un emploi... les autres vont désormais poursuivre avec une C.A.E. classique. L'expérience devrait être renouvelé en 2019 avec deux groupes de personnes.

PRECONISATIONS

2018 marque un tournant politique ! Les personnes en grande précarité et à la rue sont devenues un sujet porteur en politique ! À plusieurs reprises la question a été abordée à l'Assemblée de la Polynésie. Le Gouvernement a annoncé des mesures, des projets... des investissements ! Il faut se féliciter de cette prise de conscience, tout en étant vigilant à l'opportunisme politique qui guette... les élections municipales se préparent déjà... et les dernières interventions dans la presse d'élus en sont le signe évident !

Suite aux rencontres avec le *Collectif Te Tai Vevo*, le Gouvernement de la Polynésie réfléchit à plusieurs actions pour répondre à la situation des personnes en grande précarité et notamment celles qui se trouvent à la rue : la reconstruction du Centre de jour ; la réhabilitation du Centre d'Hébergement d'Urgence (C.H.U.) ; la construction d'un Foyer pour jeunes travailleurs ; la construction d'un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (C.H.R.S.) et un Village communautaire.

L'alignement des millions annoncé pour la prise en charge des personnes en grandes précarités et à la rue sonne bien... et c'est sûr réjouit le cœur de ceux qui sont au quotidien auprès de cette population. Mais il faut savoir raison garder. La grande précarité ne concerne pas seulement les personnes à la rue. Comme nous l'avons rappelé dans ce rapport, on est loin des chiffres fantasmés (700 personnes) donnés par certaines associations en mal de subvention, et qui ont été relayées hâtivement par le gouvernement.

Il est donc nécessaire à notre avis de nous concentrer sur ce qui est fondamental. Voici nos suggestions :

- La mise en place dans les services administratifs du Pays de personnes référentes pour suivre cette population en grande précarité et à la rue : C.P.S., S.E.F.I, ... de même pour les services de l'État au sujet des C.N.I. ;
- La construction du « *Foyer de jeunes travailleurs* » pour éviter que des personnes qui ont des emplois à faible rémunération (exemple : C.A.E. ou formation C.F.P.A.) ne dorment à la rue ;
- La mise en place de « *studios thérapeutiques* » pour les adultes handicapés qui puissent vivre dans des conditions humaines ;
- La construction d'un « *Centre de jour* » avec un véritable projet d'établissement ;
- La réhabilitation du Centre d'Hébergement d'Urgence (C.H.U.) de Tipaerui... là encore avec un véritable projet d'établissement et des règles stricts qui évite comme actuellement que certaine personne « *squattent* » le lieu depuis sa création ;
- La construction du nouvel « *Accueil Te Vai-ete* » ???

PROJET

Le 23 décembre 2019... l'Accueil Te Vai-ete aura 25 ans !
Mais y-a-t-il un avenir pour l'Accueil Te Vai-ete ?

Une certitude... le 23 décembre 2019, l'Accueil Te Vai-ete là où il est ne sera plus... Depuis plus de deux ans nous sommes en quête d'un terrain ou d'un bâtiment à aménager... à ce jour, nous avons fait « *choux blanc* » !

Le terrain de l'ancien Cercle des Marins sollicité au Pays en mars 2017 a été refusé par l'ancien Directeur du Port autonome pour être loué en vue de la construction d'entrepôts... à ce jour inexistant⁵. Les chances d'obtenir cette mise à disposition sont très minces : difficultés juridiques et « *volonté modérée* » de voir ce projet aboutir ! 😊

Il nous a été proposé de reconstruire l'Accueil Te Vai-ete sur son emplacement actuel... mais cela voudrait dire que nous resterions « *mitoyen* » du Centre de jour géré par l'association « *Te Torea* »... ce qui est hors de question. De trop grandes disparités aussi bien d'approches philosophiques que de fonctionnement et de gestion des personnes en grande précarité et à la rue nous séparent. Nous assumons pleinement notre choix... au risque de devoir fermer définitivement l'Accueil en fin d'année.

À ce jour, il ne nous reste guère que deux possibilités :

- soit trouver un terrain avant le 23 décembre 2019... objectivement avant juin 2019, pour envisager d'emménager le 23 décembre ;
- soit fermer la structure purement et simplement... impliquant de ce fait l'arrêt de l'ensemble des missions présentées dans ce bilan.

Dans l'hypothèse qu'un terrain soit mis à notre disposition par un particulier ou, à défaut, le Pays, nous avons pu thésauriser de quoi assurer l'aménagement des nouveaux locaux... restera l'investissement bien plus important de la construction... Nous devrions dès la fin du mois de février pouvoir vous présenter le projet complet et détaillé du peut-être futur « *Accueil Te Vai-ete* »

CONCLUSION

Nous souhaitons que ce bilan sans prétention et sans langue de bois puisse d'une part vous « *éclairer* » un peu plus le sujet délicat des personnes en grande précarité et à la rue, afin que des mesures pérennes soient mise en place au plus vite, tout en restant dans des budgets raisonnables qui prennent en compte que la grande précarité va au-delà des personnes à la rue... et ce, pour permettre que la dignité de l'homme soit davantage respectée dans notre société polynésienne.

JOURNEE MONDIALE DES PAUVRES - 2019

HOMELIE DU PAPE FRANÇOIS

Regardons trois actions que Jésus accomplit dans l'Évangile.

La première. En plein jour, *il laisse* : il laisse la foule au moment du succès, quand il est acclamé pour avoir multiplié les pains. Et tandis que les disciples voulaient se réjouir de la gloire, il les oblige immédiatement à s'en aller et il renvoie la foule (cf. Mt 14,22-23). Recherché par les gens, il s'en va seul : lorsque tout était « *en descente* », il monte sur la montagne pour prier. Puis, au cœur de la nuit, il descend de la montagne et rejoint les siens en marchant sur les eaux agitées par le vent. En tout, Jésus va à contre-courant : d'abord, il laisse le succès, puis la tranquillité. Il nous enseigne *le courage de laisser* : laisser le succès qui enflé le cœur et la tranquillité qui endort l'âme.

Pour aller où ? Vers Dieu, en priant, et vers celui qui a besoin, en aimant. Ce sont les vrais trésors de la vie : Dieu et le prochain. Monter vers Dieu et descendre vers les frères, voilà la route indiquée par Jésus. Il nous détourne de pâturer, sans être dérangés dans les plaines faciles de la vie, de vivoter oisivement au milieu des petites satisfactions quotidiennes. Les disciples de Jésus ne sont pas faits pour la tranquillité banale d'une vie normale. Comme le Seigneur Jésus, ils vivent leur chemin, légers, prêts à laisser les gloires du moment, attentifs à ne pas s'attacher aux biens qui passent. Le chrétien sait que sa patrie est ailleurs, il sait qu'il y est déjà – comme le rappelle l'apôtre Paul dans la seconde lecture – « *concitoyens des saints, membres de la famille de Dieu* » (cf. Ep 2,19). Il est un voyageur agile de l'existence. Nous ne vivons pas, nous, pour accumuler, notre gloire se trouve dans le fait de laisser ce qui passe pour retenir ce qui demeure. Demandons à Dieu de ressembler à l'Église décrite dans la première Lecture : toujours en mouvement, experte dans le détachement et fidèle dans le service (cf. Ac 28,11-14). Réveille-nous, Seigneur de l'oisiveté tranquille, du calme paisible de nos ports sûrs où nous sommes en sécurité. Détache-nous des amarres de l'autoréférentialité qui

⁵ En 2018, lors des travaux de la Cathédrale, l'inspection du travail nous a obligé à arrêter les travaux pour une suspicion d'amiante - inutile de l'avis des expert - qui s'est avérée négative. L'ancien Cercle des marins a été démolé en catimini alors qu'il y avait de l'amiante !!! Il y avait urgence à mettre le terrain à disposition !!! Trouvez l'erreur !

leste la vie, libère-nous de la recherche de nos succès. Enseigne-nous, Seigneur, à savoir *laisser* pour fonder la route de notre vie sur la tienne : vers Dieu et vers le prochain.

La seconde action : en pleine nuit, Jésus *encourage*. Il va vers les siens, plongés dans l'obscurité, en marchant « *sur la mer* » (v.25). En réalité, il s'agissait d'un lac, mais la mer, avec la profondeur de ses obscurités souterraines, évoquait à cette époque les forces du mal. Jésus, en d'autres paroles, va à la rencontre des siens en piétinant les ennemis mauvais de l'homme. Voilà la signification de ce signe : ce n'est pas une manifestation célébrant la puissance, mais la révélation pour nous de la rassurante certitude que Jésus, seulement Lui, Jésus, vainc nos grands ennemis : le diable, le péché, la mort, la peur, la mondanité. A nous aussi aujourd'hui, il dit : « *Confiance ! c'est moi, n'ayez plus peur* » (v.27).

La barque de notre vie est souvent ballottée par les flots et secouée par les vents, et lorsque les eaux sont calmes elles recommencent vite à s'agiter. Alors nous nous en prenons aux tempêtes du moment, qui semblent nos uniques problèmes. Mais le problème n'est pas la tempête du moment, c'est la manière de naviguer dans la vie. Le secret pour bien naviguer est d'inviter Jésus à bord. Le gouvernail de la vie lui est donné, afin que ce soit Lui qui conduise la route. Lui seul en effet donne vie dans la mort et espérance dans la douleur ; Lui seul guérit le cœur par le pardon et libère de la peur par la confiance. Aujourd'hui, invitons Jésus dans la barque de notre vie. Comme les disciples, nous ferons l'expérience qu'avec Lui à bord, les vents se calment (cf. v.31) et on ne fait jamais naufrage. Avec Lui à bord, on ne fait jamais naufrage ! Et c'est seulement avec Jésus que nous devenons capables nous aussi d'encourager. Il y a un grand besoin de gens qui sachent consoler, non pas avec des paroles vides, mais bien avec des paroles de vie, avec des gestes de vie. Au nom de Jésus on donne une consolation véritable. Ce ne sont pas des encouragements formels et limités, mais c'est la présence de Jésus qui redonne des forces. *Encourage-nous*, Seigneur : consolés par toi, nous serons de vrais consolateurs pour les autres.

Et troisième action de Jésus : au milieu de la tempête, *il tend la main* (cf. v.31). Il saisit Pierre qui, apeuré, doutait et, en s'enfonçant, criait : « *Seigneur, sauve-moi !* ». Nous pouvons nous mettre à la place de Pierre : nous sommes des gens de peu de foi et nous sommes ici pour mendier le salut. Nous sommes des pauvres de vraie vie et nous avons besoin de la main tendue du Seigneur, qui nous tire hors du mal. C'est le début de la foi : se vider de l'orgueilleuse conviction de nous croire en ordre, capables, autonomes, et reconnaître que nous avons besoin de salut. La foi croît dans ce climat, un climat auquel on s'habitue en se tenant avec tous ceux qui ne se mettent pas sur un piédestal, mais qui ont besoin et demandent de l'aide. Pour cela, *vivre la foi au contact de ceux qui ont besoin* est important pour nous tous. Ce n'est pas une option sociologique, ce n'est pas la mode d'un pontificat, c'est une exigence théologique. C'est nous reconnaître mendiants de salut, frères et sœurs de tous, mais spécialement des pauvres, les préférés du Seigneur. Ainsi nous atteignons l'esprit de l'Évangile : « l'esprit de pauvreté et de charité – dit le Concile – est, en effet, la gloire et le témoignage de l'Église du Christ » (Const. *Gaudium et spes*, n.88).

Jésus a entendu le cri de Pierre. Demandons la grâce d'entendre le cri de celui qui vit dans des eaux tumultueuses. Le *cri des pauvres* : c'est le cri étranglé des enfants qui ne peuvent naître, des petits qui souffrent de la faim, des enfants habitués au fracas des bombes au lieu des cris joyeux des jeux. C'est le cri des personnes âgées mises de côté et laissées seules. C'est le cri de celui qui se trouve à affronter les tempêtes de la vie sans une présence amie. C'est le cri de celui qui doit fuir, laissant sa maison et sa terre sans la certitude d'un but. C'est le cri de populations entières, privées même des ressources naturelles considérables dont ils disposent. C'est le cri des nombreux Lazare qui pleurent, tandis qu'une poignée de riches fait des banquets avec ce qui, en justice, revient à tous. L'injustice est la racine perverse de la pauvreté. Le cri des pauvres devient chaque jour plus fort, mais chaque jour moins écouté. Chaque jour ce cri est plus fort, mais chaque jour moins écouté, dominé par le vacarme de quelques riches, qui sont toujours moins nombreux et toujours plus riches.

Devant la dignité humaine piétinée, souvent on reste les bras croisés ou on ouvre les bras, impuissants face à la force obscure du mal. Mais le chrétien ne peut rester les bras croisés, indifférent, ou les bras ouverts, fataliste, non. Le croyant *tend la main*, comme fait Jésus avec lui. Au près de Dieu le cri des pauvres trouve une écoute. Je demande : et en nous ? Avons-nous des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, des mains tendues pour aider, ou bien répétons-nous ce « *reviens demain* » ? « *Le Christ lui-même, dans la personne des pauvres, en appelle comme à haute voix à la charité de ses disciples* » (*ibid.*). Il nous demande de le reconnaître dans celui qui a faim et soif, qui est étranger et dépourvu de sa dignité, malade et en prison (cf. *Mt 25,35-36*).

Le Seigneur tend la main : c'est un geste gratuit, ce n'est pas un dû. C'est ainsi qu'on fait. Nous ne sommes pas appelés à faire le bien seulement à celui qui nous aime. Échanger est normal, mais Jésus nous demande d'aller au-delà (cf. *Mt 5,46*) : de donner à celui qui ne peut pas rendre, c'est-à-dire d'aimer *gratuitement* (cf. *Lc 6,32-36*). Regardons nos journées : parmi les nombreuses choses, faisons-nous quelque chose de gratuit, quelque chose pour celui qui n'a rien à donner en échange ? Ce sera notre main tendue, notre véritable richesse au ciel.

Tends-nous la main, Seigneur, saisis-nous. Aide-nous à aimer comme tu aimes, toi. Enseigne-nous à laisser ce qui passe, à encourager celui qui se trouve à côté de nous, à donner gratuitement à celui qui est dans le besoin. Amen.

COMPTABILITÉ DE L'ACCUEIL "TE VAI-ETE"

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2018

REPORT 2017		Montant	TRANSIT TE VAI-ETE		Montant
0	Placements	0	580	Transfert	0
1	CCP 14168-00001-14007331301-34	10371411	COMPTE EXTRA		
2	Espèces	24296	4671	Confiturières	86593
			4672	Kavera - tableaux	0
	Total :	10395707			

COMPTES DE CHARGES		Montant	COMPTES DE PRODUITS		Montant
6024	Alimentation	-1860098	7015	Dons des fidèles	5801702
6026	Linge et produit d'entretien	-41283	711	Récupération des canettes	280200
6031	Petit matériel de bureau	0	76	Produits financiers	0
60611	Electricité	-218020	77	Produits exceptionnels	0
60612	Gaz	-94846			
60633	Outillage	0			
60635	Achat matériel divers	-77810	712	Pièces aluminium	62675
6152	Entretien des bâtiments	-279299	713	Armoire solidaire	5000
6153	Entretien divers	-80437			
6154	Truck de la Miséricorde	-680755			
6161	Assurances bâtiments	0			
6162	Assurance voiture	-223020			
6163	Assurances responsabilité civile	0			
625	Transport et déplacements	-8700			
6261	P.T.T. (poste - timbres)	-5000			
6262	Téléphone	0			
6280	Dons aux accueillis	-366824			
6281	Dons Emauta	0			
6282	Dons Ordre de Malte	0			
6283	Dons Secours Catholique	0			
6284	Dons Maniniaura	0			
6285	Dons divers	-200000			
6286	Santé - Pharmacie	-473602			
6287	Vétérinaire	-286086			
627	Frais financiers	-17100			
63	Impôts et taxes	-48300			
67	Charges exceptionnelles	0			
688	Amortissements/Matériel	0			
	Total des charges	-4961180		Total des produits	6149577

RÉSULTATS DE 2018

1	Placement Archevêché	0	3	Espèces	457242
2	CCP Papeete	11182594		Total :	11639836

Bénéfice/perte : 1188397

Le journal de comptabilité est en ligne sur la page www.cathedraledepapeete.com et les factures peuvent être consultées sur simple demande au presbytère de la Cathédrale.